



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

ANNÉE 2025

DOSSIER COMPLET
A RETOURNER AU PLUS TARD LE 31 janvier 2025
POLICE MUNICIPALE
Place du champ de bataille – 83330 LE CASTELLET

Attention, tout dépassement de délai vous expose à une taxation d'office en cas d'occupation non autorisée.

Le présent formulaire ne constitue pas une autorisation d'occupation. Seul l'arrêté municipal donne droit à occuper le domaine public.

Il est rappelé que les autorisations sont délivrées à titre précaire et révocable.

Elles revêtent par ailleurs un caractère strictement personnel et ne peuvent donc faire l'objet d'aucune cession ou sous-location au bénéfice d'un tiers.

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2122-1 et L.2125-1 « Toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance ».

En cas d'occupation irrégulière, vous vous exposez à des poursuites pénales (contravention de 5^{ème} classe soit 1500 euros d'amende) en plus de la taxation d'office.

POLICE MUNICIPALE - Place du champ de bataille - CS 90001

83330 LE CASTELLET

☎ 04 94 98 57 90

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE OU LE COMMERCANT SELON LA PRECEDENTE AUTORISATION

NOM, PRENOM ET QUALITÉ DU DEMANDEUR (*Responsable Légal*) :

.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE SIEGE (*si différente de celle de l'établissement*) :

.....

N° SIRET :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT OBJET DE LA DEMANDE

NOM DE L'ENSEIGNE :

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :

.....

N° SIRET :

N° TELEPHONE :

N° PORTABLE :

MAIL:

OBJET DE LA DEMANDE

Je, soussigné(e),, agissant en qualité de propriétaire ou de membre désigné par la société propriétaire du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public :

TERRASSE NON COUVERTE : 120 € / m² / an

TERRASSE COUVERTE ET/OU FERMÉE : 150 € / m² / an

OBJETS D'EXPOSITION (CHEVALETS, PRESENTOIRS...) : 65 € / m² / an

EMPRISE SUR LE DOMAINE PUBLIC (en mètres) :

Longueur :

Profondeur :

Soit en m² (longueur x profondeur)*:

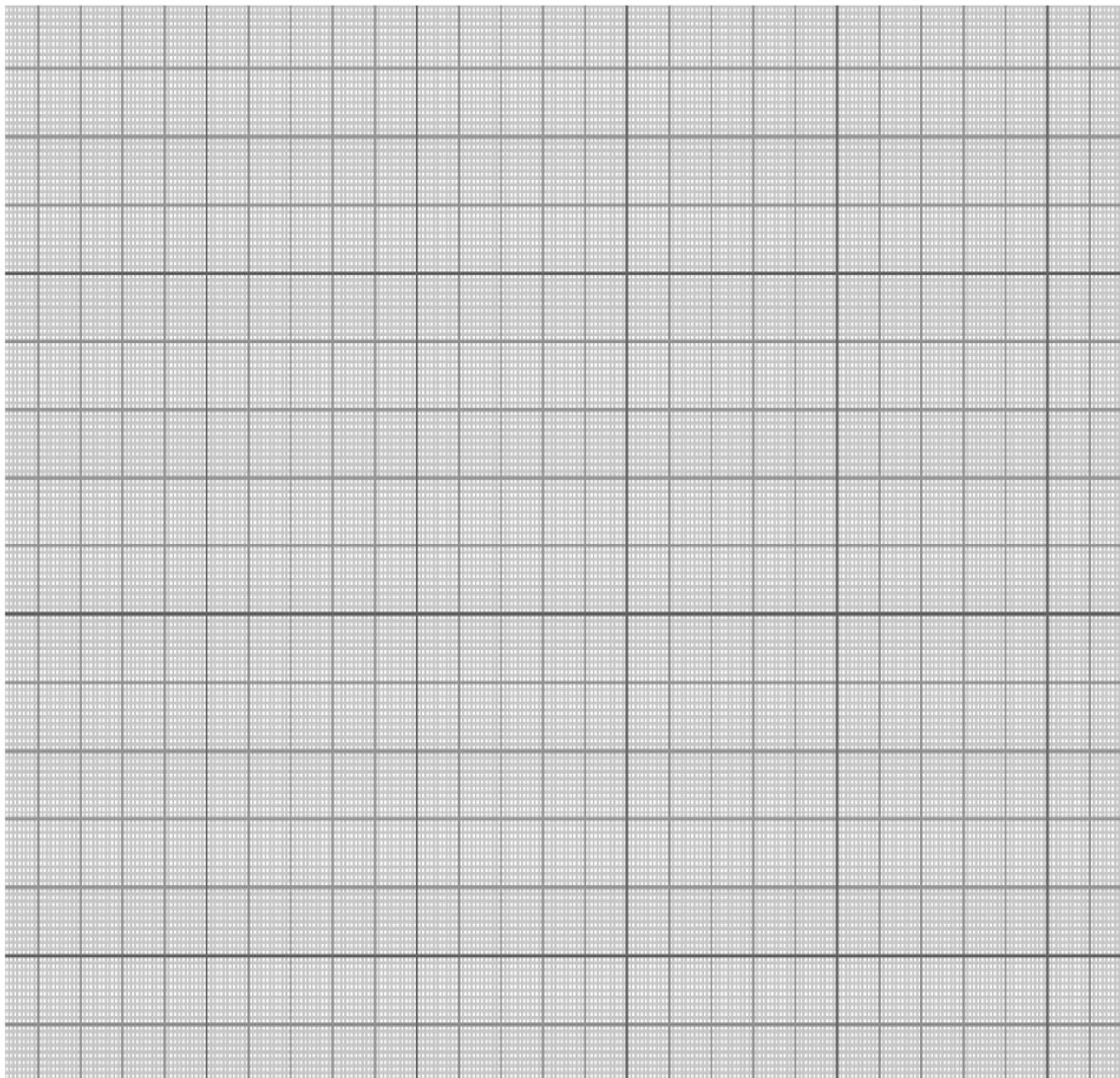
(* Arrondi au demi-mètre carré supérieur

La redevance est payable au 30 juin 2025.

A réception du titre, vous pouvez demander un échelonnement de paiement à la Trésorerie de Saint-Cyr-Sur-Mer : SGC SAINT-CYR-SUR-MER – Avenue Aristide Briand – 83270 SAINT-CYR-SUR-MER.

SITUATION ET DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT SOUHAITÉ

Matérialiser les noms des rues et des commerces voisins, les trottoirs ainsi que toute information que vous jugerez utile à l'instruction de votre demande ou coller une photo de l'installation mise en place.



PLAN CADASTRAL DE L'EMPLACEMENT SOUHAITÉ

POSITIONNER PRÉCISEMENT VOTRE OCCUPATION SUR LE PLAN A COLLER CI-DESSOUS

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT – MERCI DE COCHER LES CASES

- Un plan coté (à contrôler, modifier le cas échéant ou renseigner sur page 4).
- Le plan cadastral faisant apparaître les propriétés bâties et non bâties voisines de la propriété considérée, le trottoir et la chaussée (à contrôler, modifier le cas échéant ou renseigner sur page 5).
- Pour les entreprises, copie du document Kbis émanant du greffe du Tribunal de Commerce ou un extrait d'immatriculation RCS (téléchargeable gratuitement sur le site <https://data.inpi.fr>) de moins de 3 mois. **OBLIGATOIRE A CHAQUE DEMANDE Y COMPRIS EN CAS DE RENOUELEMENT**
- Pour les artisans et artistes, une copie de l'inscription au registre des métiers ou un extrait d'immatriculation RCS (téléchargeable gratuitement sur le site <https://data.inpi.fr>) de moins de 3 mois. **OBLIGATOIRE A CHAQUE DEMANDE Y COMPRIS EN CAS DE RENOUELEMENT**
- La photocopie recto verso de la carte d'identité du demandeur. **OBLIGATOIRE A CHAQUE DEMANDE Y COMPRIS EN CAS DE RENOUELEMENT**
- Une attestation du contrat d'assurance responsabilité civile valable pour l'année en cours. **OBLIGATOIRE A CHAQUE DEMANDE Y COMPRIS EN CAS DE RENOUELEMENT**
- Un relevé d'identité bancaire. **OBLIGATOIRE A CHAQUE DEMANDE Y COMPRIS EN CAS DE RENOUELEMENT**

Tout dossier incomplet ou toute(s) fausse(s) déclaration(s) sur ce document entraîneront la nullité de la demande.

Fait à LE CASTELLET, le / / 202...

Je certifie avoir pris connaissance de l'arrêté n°652/2022 du 22/12/2022 portant règlement d'occupation du domaine public sur le territoire communal, et m'engage à afficher ou tenir à disposition mon arrêté nominatif dans mon commerce.

Cachet de l'entreprise :

Signature du demandeur :

Partie réservée à l'administration, ne pas remplir

DEMANDEUR :

SERVICE MUNICIPAL : Date réception du dossier/...../202...

- Dimensions autorisées m² ou ml

- Activité : COMMERCE

 CREATEUR / ARTISTE

 RESTAURANT

- Observations :

.....

.....

.....

- Date de validation : / / 202....

- Signature :

AVIS DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE : FAVORABLE DEFAVORABLE